

Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate

Entrée en vigueur des nouvelles limites imposées aux permis d'introduction de boissons alcoolisées sur le territoire et des nouvelles heures d'ouverture des bureaux

Iqaluit, Nunavut (27 novembre 2023) - De nouvelles limites quotidiennes pour les permis d'introduction de boissons alcoolisées entreront en vigueur aujourd'hui dans l'ensemble du territoire.

De nouvelles modifications apportées à la *Loi sur les boissons alcoolisées* limitent désormais la quantité de spiritueux qu'une personne peut importer sur le territoire, ainsi que la fréquence de ces importations. Auparavant, aucune limite n'était imposée à la quantité d'alcool qu'une personne pouvait importer au Nunavut à l'aide d'un permis d'introduction de boissons alcoolisées.

Ces nouvelles limites sont les suivantes :

- Un permis par jour et par personne.
- Les commandes d'alcool sont limitées à un permis par commande.
- Un maximum de 7 L de spiritueux par permis*.

*Ces limites ne s'appliquent pas à la bière, au vin ou à d'autres boissons à faible teneur en alcool (panachés), ni aux alcools importés par voie maritime.

« De nombreuses parties prenantes, y compris les conseils de hameau et la Gendarmerie royale du Canada, nous ont fait savoir que des limites aux permis d'introduction de boissons alcoolisées étaient nécessaires pour réduire la quantité d'alcools forts importés dans les collectivités à des fins de contrebande », a déclaré le ministre des Finances, Lorne Kusugak. « Ces nouvelles limites répondent directement à ces appels au changement et ont été fixées sur la base des commentaires que nous avons reçus de nos parties prenantes ».

La Société des alcools et du cannabis du Nunavut (SACN) modifie également ses heures d'ouverture pour l'achat de permis d'introduction de boissons alcoolisées. Les nouveaux horaires sont les suivants :

- **Magasin de la SACN** d'Iqaluit : Du mardi au vendredi, de 12 h à 17 h
- **Bureau de la SACN** de Rankin Inlet : Du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h 30.
- Par téléphone : 1-855-844-5488, de 8 h 30 à 16 h 30 HNC, du lundi au vendredi.

###

Contact avec les médias :

Hillary Casey
Directrice des politiques ministérielles
Ministère des Finances
867 975-5831
financecoms@gov.nu.ca

ᐱᓐᓇᓕᓕᓐᓇᓐ ᐱᓐᓇᓐᓇᓐ ᐱᓐᓇᓐᓇᓐ ᐱᓐᓇᓐᓇᓐ ᐱᓐᓇᓐᓇᓐ ᐱᓐᓇᓐᓇᓐ ᐱᓐᓇᓐᓇᓐ www.gov.nu.ca.
News releases are available in Inuktitut, English, Inuinnaqtun and French on www.gov.nu.ca.
Tuhagtitaujukhat hailihimajun Inuktitut, Qablunaatun, Inuinnaqtun Uuiitullu uvani www.gov.nu.ca.
Les communiqués de presse sont disponibles en inuktitut, en anglais, en inuinnaqtun et en français au www.gov.nu.ca.